

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

2
2012

DIACHRONIQUES

SENTIMENT
DE LA LANGUE
ET DIACHRONIE

Lecolle – 979-10-231-2141-4



SENTIMENT DE LA LANGUE
ET DIACHRONIE**GILLES SIOUFFI**

Présentation

BRUNO COURBONQuelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire ? Points de vue de deux linguistes du début du XX^e siècle**MICHELLE LECOLLE**

Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et « air du temps »

AGNÈS STEUCKARDTNéologie et sentiment de la langue française au XVIII^e siècle**ODILE LECLERCQ**Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au XVII^e siècle**BERNARD COMBETTES**

Réanalyse et discursivité

AURELIO PRINCIPATO

Le sujet dont on parle

CLAIRE BADIOU-MONFERRAN« Plus d'amour, partant plus de joie » (La Fontaine, *Fables*, VII, 1) : *Partant* à l'épreuve du « raisonnement linguistique » et du « sentiment de la langue »

SENTIMENT DE LA LANGUE
ET DIACHRONIE

Sentiment de la langue et diachronie



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012
© Sorbonne Université Presses, 2022

Diachroniques n° 2
isbn papier : 978-2-84050-824-3

PDF complet – 979-10-231-2138-4

TIRÉS À PART EN PDF :

Siouffi – 979-10-231-2139-1
Courbon – 979-10-231-2140-7
Lecolle – 979-10-231-2141-4
Steuckardt – 979-10-231-2142-1
Leclercq – 979-10-231-2143-8
Combettes – 979-10-231-2144-5
Principato – 979-10-231-2145-2
Badiou-Monferran – 979-10-231-2146-9

Maquette et réalisation :
Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et « air du temps »

Michelle Lecolle
Université de Lorraine

L'étude est centrée sur le sentiment linguistique « profane » (*i.e.* exprimé dans un cadre, et, surtout, à visée non scientifique), tel qu'il s'exprime dans des discours médiatiques contemporains à propos de l'évolution, du changement, ou de la nouveauté dans le lexique et la phraséologie. Les faits repérés, que ce soit du point de vue de la mention d'un changement ou du changement (éventuel) lui-même sont donc considérés comme actuels, en cours.

Mis à part le néologisme de forme qui se signale aisément¹, le changement linguistique est graduel, et la plupart du temps peu visible lorsqu'il est à l'œuvre, et non pas reconstitué *a posteriori*. Pour résoudre cette difficulté, l'approche consistant à aborder le changement par le biais de son repérage par les sujets parlants paraît pertinente, et elle donne, d'après mes observations, des résultats intéressants en ce qu'elle permet une « saisie » *in vivo*, un point d'arrêt sur un processus sinon impalpable. Pour autant, peut-on considérer que le sujet parlant « ordinaire » est un bon juge du changement linguistique ? De fait, je ne chercherai pas à répondre (directement) à cette question : dans l'approche que je présenterai ici, le changement linguistique invoqué par le sujet parlant « profane » n'est pas considéré comme un changement avéré, du moins tel que pourrait l'établir une étude scientifique. À partir de ce choix de départ, l'étude se centre sur ce que la mention du changement linguistique par les locuteurs donne néanmoins à voir.

1. Sur la néologie lexicale, voir Sablayrolles (2000 et 2002), Guilbert (1975), Bastuji (1974).

Les corpus choisis sont composés de textes de presse non centrés *a priori* sur la langue elle-même. Ils ont été collectés dans une base textuelle francophone de manière automatique, sur la base de la présence dans les textes de formes supposées renvoyer au changement ou à la nouveauté, qui émerge ou qui s'installe. Ces formes, employées plus ou moins incidemment dans les textes, y sélectionnent des zones autonymiques où la langue et le discours sont discutés pour eux-mêmes. Dans ces corpus, composés principalement d'articles d'analyse, de chroniques, de commentaires de l'actualité (majoritairement politique, géopolitique et économique, mais aussi littéraire et artistique), le sentiment de la langue et ici, également, le sentiment du discours révèlent une attention particulière à l'utilisation du lexique et de la phraséologie dans leur mise en rapport au politique, à la société, à « l'air du temps ». Ainsi, à partir de l'expression du sentiment linguistique, se dessine la perception d'une intrication étroite entre une évolution des comportements et des pratiques publiques, d'une part, et une évolution de la langue et de la pratique langagière chez les acteurs sociaux représentés dans les discours publics de l'autre.

À partir de pratiques langagières contemporaines ancrées dans leur contexte de production et de réception, l'objectif de cette étude est de s'inscrire, par le biais du sentiment de la langue et du discours, dans une approche diachronique telle que celle que propose Nyckees (1998 et 2000), considérant « les significations linguistiques [...] fondamentalement [comme] des constructions culturelles, élaborées grâce au langage au fil de l'histoire des communautés linguistiques » (1998, p. 155-156).

La première partie explique et discute les choix de marqueurs et de corpus. Une deuxième partie décrit, à partir d'exemples, les résultats obtenus selon les corpus. Enfin, la dernière partie propose des observations plus globales, concernant le sujet du sentiment linguistique. À l'issue de ce parcours, un portrait se dégage en définitive, celui d'un locuteur entretenant un rapport non trivial à la langue et au discours, non réductible à l'expression d'une supposée transparence du signe dans sa

relation au réel, ni à celle d'un pur « reflet » du monde dans les mots : globalement, le repérage par les scripteurs de l'évolution du lexique et de l'installation de « manières de dire », met en œuvre des faits qu'on peut rapporter à la *fonction poétique* du langage (les mots et expressions émergents, appréciés pour eux-mêmes), à une sensibilité à l'interdiscours et surtout à la référence (non théorisée) à sa *fonction pragmatique* : le langage comme acte, fût-il acte de nomination.

Expression du sentiment linguistique et diachronie : collecte de faits

La démarche qui consiste à critiquer les emplois inappropriés ou systématiques (et fatigants) de termes à la mode est sans doute vieille comme le monde [...]. C'est d'ailleurs la confrontation dynamique entre le conservatisme nécessaire et l'innovation indispensable qui fait qu'une langue est vivante. La naphtaline comme l'exaltation de l'immédiateté sont mortifères. Ni Flaubert [*Dictionnaire des idées reçues*] ni Rimbaud et Burnier² ne sont propriétaires de la vigilance ordinaire des amoureux d'une langue,

observe l'internaute @ Diogène dans le forum très dynamique lié au blog *Langue sauce Piquante*³.

Et en effet, si l'on en croit la quantité de commentaires quotidiens, le nombre de sites internet dédiés à la langue française et mentionnant, de manière plus ou moins heureuse, étayée et approfondie, les usages remarquables ou déviants et les changements linguistiques⁴, l'affirmation de Bréal (2005 [1897])⁵ et de Saussure⁶, selon laquelle la perception de la dimension diachronique du langage serait réservée aux linguistes, apparaît largement erronée. On sait que pour Coseriu

2. Il s'agit sans doute de Burnier & Rimbaud (1997), *Le Journalisme sans peine*, Paris, Plon.

3. *Langue sauce piquante, le blog des correcteurs du Monde*, <<http://correcteurs.blog.lemonde.fr/>> (consulté le 16 septembre 2011).

4. Voir chez Paveau et Rosier (2008) de nombreuses références.

5. Voir notamment p. 199. Plus généralement, cf. à ce propos les remarques introductives de S. Delesalle.

6. *Cours de Linguistique Générale* (CLG), cité et commenté par Reichler-Béguelin (1990).

(1973⁷) en revanche, cette conscience de la diachronie est bien réelle chez le sujet parlant :

Il est vrai que, dans un état de langue, nous pouvons constater, par exemple, la présence d'archaïsmes. Mais ils sont, en tant qu'ils existent et fonctionnent, des éléments actuels. [...] il est hors de doute que même les individus parlants ont conscience que certains éléments sont "plus anciens" ou "plus récents", mais ils ne manifestent pas cette conscience en parlant avec ces éléments dans le langage primaire, ils la manifestent en parlant sur eux, dans le métalangage, c'est-à-dire aussitôt que, cessant d'être simplement des "individus parlants", ils deviennent d'une certaine façon "linguistes" et adoptent un point de vue historique. Il est également certain que, dans un état de langue, se profilent les systèmes possibles, futurs ; mais dans la mesure où ces systèmes se livrent actuellement, ils ne sont pas simplement "possibles" et "futurs", mais actuels [...].

On constate effectivement que le repérage, de préférence chez les autres, des modifications de la langue et de ses emplois est une pratique usuelle de nos contemporains.

Profusion, pratique usuelle et somme toute banale, mais évanescente. Dès lors, comment la capter, la décrire et la systématiser ? Et quelles observations en tirer ?

Quels faits ?

Comme le signalent Paveau et Rosier (2008, p. 204-205), les remarques des locuteurs non spécialistes sur la langue portent le plus fréquemment sur les mots, auxquels on ajoutera les expressions figées, parfois englobées par les « remarqueurs » dans la catégorie du lexique.

Cette fréquence s'explique aisément : perçu, à tort ou à raison, comme la partie la plus immédiatement palpable de la langue, le lexique s'inscrit dans un rapport étroit et complexe avec la culture et les pratiques sociales, mais aussi avec les changements sociaux. Du fait de sa polysémie, il fait l'objet d'accords ou de désaccords intersubjectifs et est susceptible d'ajustements

7. Dans un chapitre intitulé « L'apparente aporie du changement linguistique. Langue abstraite et projection synchronique ». Non paginé.

constants. C'est pourquoi il apparaît fréquemment comme un lieu de commentaires et de débats, que ce soit de par son utilisation dans les discours publics ou dans le sentiment plus ou moins net de son évolution.

En parcourant blogs, articles de presse, courriers des lecteurs, ouvrages plus ou moins sérieux et documentés dédiés aux discours publics⁸, on peut sérier les faits suivants (je ne retiens que ce qui touche au « changement linguistique », pris dans un sens très général, et appliqué au lexique), concernant le mot et la phraséologie⁹ :

- changement de sens d'un lexème, d'une expression (extension/restriction de sens, métonymie, métaphore)
- apparition d'une forme (néologisme de forme), lexème ou expression
- nouvel emploi d'une forme existante (néologie sémantique)
- nouvelle fréquence d'emploi : des mots ou des expressions sont ou deviennent « en vogue »
- obsolescence de lexèmes ou d'expressions
- nouveaux contextes (sociaux et/ou linguistiques) d'emploi de lexèmes ou d'expressions existants
- adoption plus ou moins adaptée de termes étrangers.

On le voit, le relevé présente des faits relevant aussi bien d'éléments internes (au système), de phénomènes énonciatifs, de phénomènes d'ordre sociolinguistique et discursif (discours publics et partagés, médiatisés ; vocabulaire rapporté à des catégories sociales). Je considérerai l'ensemble de ces faits comme entrant dans le cadre du changement linguistique, en supposant une articulation dialectique entre les pratiques discursives (métalinguistiques comprises) et les évolutions

8. Dont Burnier & Rambaud et Pommier (2010), *Mots en toc et formules en tic, petites maladies du parler d'aujourd'hui*, Seuil, France Inter.

9. J'utilise le mot *phraséologie* dans le sens donné par le TLFi : « Ensemble des tournures typiques d'un milieu, d'une discipline, d'une époque ». Il est délibérément englobant, recouvrant des séquences polylexicales ou simples.

touchant la langue : en effet, d'un côté ce qu'on constate dans les usages discursifs peut être considéré comme un *reflet* plus ou moins exact d'évolutions de langue, et, de l'autre, l'extension ou la restriction d'une forme à une catégorie de locuteurs, la pratique du discours (notamment du point de vue de la référénciation), ainsi que, naturellement, la création néologique exercent une influence sur la langue elle-même. C'est ce que Bastuji (1974, p. 18) décrit, à propos de la néologie lexicale, comme « une relation dialectique entre signifié et référent et, au moins au niveau lexical, un engendrement réciproque du discours et de la langue ». À quoi il faut ajouter le rôle majeur des médias comme vecteur de normes. Concernant des changements en cours, seul l'avenir peut dire ce qui sera maintenu¹⁰ et ce qui, dans les différentes constatations parfois éparses, fait système. Quoi qu'il en soit, les résultats, dont je présente un aperçu plus bas, laissent apparaître des récurrences, voire des constantes.

Quelles marques ?

À partir de ces premières remarques, il convient de capter de manière systématique les cas présentés, ou certains d'entre eux, à partir de formulations *autonymiques*¹¹, i. e. des passages où un segment (de longueur non délimitée *a priori*) est employé *en mention* (Rey-Debove, 1997), le but étant de spécifier, dans l'expression du sentiment linguistique, ce qui porte, plus précisément, sur le changement linguistique.

À la suite de quelques essais, j'ai finalement stabilisé la recherche en constituant des corpus à partir des « marqueurs »¹² d'autonymie suivants, contenant ou constitués de mots

10. On trouve chez Cellard (1983) des exemples de lexèmes ou d'expressions discutés et contestés dans les années 30, et qui font désormais partie de la langue courante : *cent pour cent, affairiste, aérodynamique, autobus, dératisation*.

11. Pour la notion d'autonymie, voir Rey-Debove (1997) et Authier-Revuz (1995).

12. Les guillemets ici expriment la réserve sur leur qualité réelle de *marqueur* du point de vue de l'adéquation des résultats à ce qui est attendu (bruit et silence). Comme il apparaîtra par la suite, les marqueurs pointent vers des textes, et permettent de repérer différents passages, non délimités directement par ces marqueurs eux-mêmes. On pourrait ajouter parmi les marqueurs les guillemets, souvent présents autour d'un segment signalé comme nouveau ou remarquable.

métalinguistiques, plus ou moins spécialisés dans la terminologie grammaticale :

- *glissement(s) sémantique(s)/de sens ; changement(s) sémantique(s)/de sens*

Le marqueur est censé porter sur les mots et leur sens¹³. Il renvoie à un processus en cours.

- *On dit aujourd'hui/maintenant/à présent/actuellement/désormais.*
- *on dirait aujourd'hui*¹⁴.

Ces deux catégories de marqueurs portent *a priori* sur les mots et la phraséologie. Ils marquent un décalage temporel, sous la forme d'un rapport au passé et de l'installation d'une forme, avérée et stabilisée dans le présent¹⁵.

- La suite de caractères *néolog** permet de récupérer *néologie, néologisme(s), néologiser* et son paradigme flexionnel.

Cet ensemble de marqueurs renvoie à la néologie, et donc à l'unité lexicale. Dans les faits, les néologismes mentionnés ne sont pas toujours limités aux mots : on trouve des formes qu'on hésite à qualifier d'expression ou de mot composé, comme *credo du crédible, inanité de la véracité* ou encore *cave à manger*.

- Un dernier marqueur, *novlangue*, est tout à fait particulier. Il comporte bien le morphème *nov-* (qui renvoie à du « nouveau »), mais ce qui est le plus important ici est que le néologisme *novlangue* renvoie à une œuvre, 1984, de Georges Orwell (1948) et à l'univers totalitaire de cette œuvre.

Lancé comme un ballon d'essai, le marqueur donne en définitive des résultats assez concordants avec ceux d'autres corpus (*on dit/on dirait maintenant*), en ce qu'il permet de recueillir des remarques sur l'interdiscours, la phraséologie et

13. Pour un travail sur le mot métalinguistique *sens*, cf. Julia (2001).

14. Pas de réponse avec les autres adverbes dans cette configuration.

15. Je me suis largement inspirée des travaux de Authier-Revuz (1995) et, avec ces marqueurs en particulier, du chapitre mentionnant « l'écart du temps » (p. 423-448).

plus généralement sur des « manières de dire » spécifiques à un contexte socioculturel ou politique, ou plus généraux.

Concrètement, j'ai sélectionné des articles de la presse francophone¹⁶ des deux années en cours¹⁷ sur la base de la présence dans ces textes de ces marqueurs, sans opérer d'autre mode de sélection.

Enfin, j'ai recherché l'emploi du mot métalinguistique *synonyme* : en effet, employé en association avec *devenir* (X *devient synonyme* de Y), il est assez courant et donne des résultats, du point de vue de l'expression du changement de sens de lexèmes comme j'avais pu l'observer dans un travail précédent (Lecolle, 2009).

Quels corpus ? Quels sujets parlants ?

Le tableau 1 présente les corpus obtenus par cette méthode.

Nom corpus	Marqueur	Dates	Occurrences
Glissement	<i>Glissement sémantique, de sens ; changement sémantique, de sens</i>	17/4/2009 à 13/4/2011	55
On dit	<i>on dit aujourd'hui maintenant, à présent, actuellement, désormais</i>	4/6/2009 à 21/5/2011	41
On dirait	<i>on dirait aujourd'hui</i>	1/7/2009 à 18/3/2011	30
Néologisme	<i>néologie, néologisme(s), néologiser</i>	21/4/2010 à 19/4/2011	82
Novlangue	<i>Novlangue, nov-langue</i>	17/4/2009 à 9/4/2011	73

Les corpus sont choisis dans des textes de presse de tous types, brèves et courrier des lecteurs compris ; j'ai également recouru à des collectes ponctuelles dans des forums, des blogs, et des articles de presse écrite, ou des énoncés radiophoniques. Les « sujets parlants » concernés, locuteurs journalistes,

16. La base de données Factiva (<www.dowjones.com/fr/products/product-factivacom.asp>) propose de nombreux titres francophones, de France, Suisse et Belgique notamment.

17. Hormis pour *néolog** pour lequel je me suis limitée à une année, le nombre de résultats étant extrêmement abondant.

blogueurs, intervenants non professionnels de la presse d'un côté, destinataires des textes de l'autre, sont supposés être, sinon des lettrés, du moins des « honnêtes hommes », et, pour les premiers, confrontés professionnellement à la pratique de la langue. Supposés compétents sur ce plan, compétents également du point de vue du sentiment linguistique, ils ne sont pas pour autant des linguistes. Précisant ce point, je ne cherche cependant pas à situer ces sujets parlants sur le plan sociologique – à répondre à la question *qui est le « peuple »* ? dont parle Bréal. Cette question est abordée en termes de *continuum* par Paveau (Achard-Bayle et Paveau (dir.) 2008), Reboul (Achard-Bayle et Lecolle (dir.) 2009), et également par Béguelin (1990)¹⁸. Le point de vue que j'adopte est autre : ce qui distingue le linguiste (professionnel, ou formé en sciences du langage¹⁹) de ces sujets parlants est essentiellement la finalité de l'activité spéculative – « Les langues en elles-mêmes et pour elles-mêmes »²⁰ (ce que certains nomment « un savoir désintéressé »), et ce sont des méthodes, acquises, et appropriées à cet objectif.

Mais les locuteurs convoqués par les corpus (les intervenants, journalistes ou autres, de la presse) sont compétents dans d'autres domaines, également pertinents dans le cadre des discours publics : économie, monde de l'entreprise et des médias, politique française et étrangère, sciences, arts et littérature, du moins suffisamment compétents pour en faire l'objet de leurs articles. De plain-pied dans la société, ils sont aussi supposés être des observateurs éclairés des discours qui la configurent. Et c'est le plus souvent dans ce cadre que l'expression du sentiment linguistique est associée à une description ou une réflexion sur le monde, ou sur la parole publique – le plus souvent, car certains articles portent plus étroitement sur les mots eux-mêmes, décrits dans le cadre d'une pratique littéraire par exemple.

18. Cf. aussi Paveau et Rosier (2008), pour un portrait du puriste, et Yaguello (2006) pour un portrait du logophile. Ces deux figures ne sont pas sans rapport avec le *sujet* dont il est question ici, même si la seconde (le logophile) est un cas extrême non réellement rencontré en tant que tel.

19. Je pense ici aux docteurs ou titulaires de master qui n'exercent (malheureusement) pas toujours la profession de linguiste.

20. Formule rapportée dans l'introduction d'Auroux (1989, p. 30).

Voici un premier exemple pour illustrer cette association (mot/monde et parole publique).

(1) Sous prétexte de craindre un réveil du nationalisme, de la xénophobie et du racisme, faudrait-il renoncer à parler nation, identité, immigration ? [...]il serait contre-productif de persister à penser la réalité avec des œillères et avec le vocabulaire imprécis de la *novlangue* : la diversité, concept historiquement familier aux Français, est devenue synonyme d'éloge de l'immigration ; le métissage, anodin quand il s'agit du mélange des sangs, est maintenant une autre manière de justifier le multiculturalisme (Rioufol, 30 septembre 2009, *Le Figaro*).

Cet exemple illustre en outre le cas (très représenté dans le corpus *novlangue* mais moins systématique dans les autres) où un article entier, ou une partie d'article construit son propos à partir du rapport aux mots et à leur évolution : ici la référence au politiquement correct, au tabou langagier, à la bien-pensance. Ces thèmes, présents dans d'autres textes du même corpus, et dans d'autres corpus, relèvent d'un métadiscours articulé autour de certains mots ou expressions, ou de l'évolution de ces mots (*diversité, métissage*) et signalent par ailleurs la perception d'un « air du temps »²¹, où l'attention se porte à la fois sur des questions sociales (le racisme et l'antisémitisme, et, plus généralement, le rapport à l'autre dans sa différence) et sur la manière dont on y fait référence. Un autre article, de Pierre Marcelle (*Libération*, 4 mars 2011) utilise d'ailleurs le même vocabulaire, mais pour avancer une position politique diamétralement opposée : le thème de la liberté d'expression, en particulier rapportée au racisme, est en effet extrêmement prégnant dans les discours contemporains. Le commentaire métaénonciatif *politiquement correct*, au sein de sa famille thématique, peut dès lors être rapproché de ce que Krieg-Planque (2009) nomme une « formule » : structure semi-figée, polémique, et qui fonctionne comme un « référent social ».

21. Je réfère par ce terme générique et délibérément vague à ce qui est présenté comme tel dans les discours en filigrane, et donc à ce qui, dans les préoccupations qui s'y expriment, me paraît récurrent.

Descriptions

Remarques sur les corpus: épilinguistique, observation métalinguistique et métadiscursive

Ma méthode de collecte des corpus comportant une part d'aléatoire, le résultat, en termes de types de textes sélectionnés à partir des marqueurs et de contenu de ces textes, présente en lui-même un intérêt. On remarque ainsi que la plus grande partie des corpus est constituée d'écrits de réflexion, et d'expression d'opinions, le reste correspondant plutôt à des écrits d'information. Mais certains corpus se distinguent du point de vue des remarques sur la langue, le discours et leur évolution : ainsi le recours au marqueur *novlangue* permet de collecter des textes entièrement traversés de réflexions métalinguistiques et, plus spécifiquement, métadiscursives, ce qui n'est guère étonnant pour ce marqueur, mais qui apparaît aussi dans une moindre mesure avec *glissement sémantique*. Alors que les textes n'ont pas été choisis comme portant spécifiquement sur la langue ou le discours, il est intéressant de remarquer à quel point la question est prégnante dans certains articles d'une part²², de cerner l'objectif discursif de l'observation métalinguistique d'autre part, de repérer ce qui s'y exprime, enfin. Mais même lorsque les réflexions d'ordre métalinguistique sont faites « en passant », comme c'est le cas dans les corpus « néologisme » ou « on dit » et « on dirait », on constate l'importance de l'*épilinguistique*, comme activité métalinguistique non consciente (Culioli, 1990 et 1999) – non explicitement développée serait plus exact. Pour cette raison, le qualificatif « spontané » me paraît inadéquat : dans tous les cas, la remarque sur la langue (en particulier le lexique) est un *topos*, quand elle n'est pas un appui de l'argumentation.

Description des résultats par corpus

Je débiterai la description par des exemples provenant de chacun des corpus, mais en signalant dès à présent qu'il y a

22. Il faut cependant signaler *a contrario* que dans certains textes (*la Tribune*, *les Échos*, *le Point* en particulier), la mention autonymique est faite en passant, simplement. La zone de texte pertinente est alors uniquement celle délimitée dans l'entour du marqueur.

peu de sens, hors une analyse de détail que je n'ai pas la place d'entreprendre, à les spécifier un à un en les opposant les uns aux autres. Certains termes sont d'ailleurs présents dans plusieurs corpus (*buzz*, *rilance*, *diversité*, le couple *vidéosurveillance/vidéosécurité* par exemple). Et l'intérêt de l'approche réside essentiellement dans les résultats croisés des différents marqueurs. On trouve cependant des particularités, que je tente d'illustrer.

Avant tout, un premier constat général : les éléments présentés comme nouveaux, ou ayant subi un changement linguistique (glissement de sens, néologie etc.) ne portent (presque) jamais sur du concret. Il s'agit de faits complexes : processus composites (*buzz*), qualifications (*bling bling*, *bankable*, *crowdsourcé*), attitudes sociétales et donc collectives, françaises ou étrangères (les néologismes *parentalité* substitué à *parenté*, *kozoku* au Japon comme « symbole de l'isolement croissant de l'archipel »), choix politiques (*vidéosécurité*).

1. Corpus « Glissement »

(2) S'agissant des caméras vidéo, le colloque s'est aussi interrogé sur les conséquences du **glissement sémantique** qui a transformé la vidéosurveillance en vidéosécurité. Une façon de mieux faire accepter leur omniprésence dans notre quotidien (*Le Temps*, 15 mai 2010).

(3) La notion d'ingérence humanitaire étant [...] discréditée, le gouvernement canadien a pris l'initiative et publié un rapport intitulé « La responsabilité de protéger ». Ce **changement sémantique** a eu pour but de faire oublier le caractère colonialiste du droit d'ingérence (*Le Temps*, 13 avril 2011).

Dans ce corpus, apparaissent généralement des substitutions de termes. En effet, comme le montrent ces exemples, le « glissement » ou « changement » sémantique est en fait un changement total des signes (ici composés) : la forme est touchée tout autant que le sens. Ce qui est pointé est alors plus souterrain : le changement de formulation marque un changement de concept, un changement dans la manière d'appréhender les faits du monde, ou, pour les décideurs, de les traiter (cf. aussi *psychiatrie* remplacé par *santé mentale*). On remarque par ailleurs que le mot *glissement* (progressif)

est plus présent (46 occurrences) que *changement* (brutal et *a posteriori*, 7 occurrences). Cette différence vient en appui d'une constatation générale sur la valeur argumentative attribuée par les remarqueurs au glissement de sens : le changement de nomination est supposé remplacer subrepticement une réalité, une représentation, un concept par un autre :

(4) [à propos de l'accident nucléaire de Fukushima] La dénomination de cette contamination a varié. Les spécialistes ont d'abord parlé du 'panache radioactif' de Fukushima. Mais évoquent désormais une 'masse d'air contaminé'. Un **glissement sémantique** pour souligner qu'avec la dispersion et la dilution des gaz et particules radioactifs émis, il en reste si peu au-dessus de nos têtes que le défi technique sera plutôt de les détecter (*Libération*, 23 mars 2011)

2. Corpus « On dit »

(5) [Bill Gates] Son travail aujourd'hui est de s'occuper des enfants des pays pauvres ou, comme **on dit aujourd'hui**, émergents (*Le Figaro*, 6 avril 2011).

(6) Beaucoup en veulent à Nicolas Sarkozy et, plus généralement, à la droite de n'avoir pas su faire preuve de plus de « care », de « souci de l'autre », comme **on dit maintenant** au Parti socialiste (Luc Ferry, *Le Figaro*, 30 décembre 2010).

Les segments rassemblés autour du marqueur sont des *modalisations autonymiques* c'est-à-dire des segments dans lesquels l'énonciation procède à « une objectivation des mots dans le moment même de leur utilisation » (Authier-Revuz, 1995, p. 34) et est caractérisée par « l'altération de la transparence » qu'elle opère (*ibid*).

Comme le montrent les exemples, ce qu'on « dit maintenant/aujourd'hui »²³ peut être un emprunt (*care*, *coach*, *people*) ou un néologisme de forme (*bankable*), mais il s'agit plus souvent de « manières de dire », où de l'ancien est recyclé avec un nouveau sens ((*pays émergents*), de tics de langage, de « jargons » (*les fils et filles de* » ou FFD, *comme on dit désormais dans le jargon*

23. Ces deux adverbes sont les plus fréquents parmi ceux utilisés dans ce marqueur : (*on dit*) *aujourd'hui* : 24 occurrences, *maintenant* : 13.

[*monde du spectacle*]), de banalisation de termes spécialisés (*refouler, acte manqué, lapsus*). Ici aussi, comme le montrent les exemples, la substitution est très présente (*coach/entraîneur, plumitif/scribe*²⁴, *magistère/leadership*). De manière légère et souvent avec ironie, le marqueur pointe un interdiscours imprégné par l'« air du temps ».

3. Corpus « on dirait »

Les résultats y sont assez proches de ceux du corpus précédent.

(7) [Henry Dunant], fondateur de la Croix Rouge. **On dirait aujourd'hui** que c'est un lobbyiste parfait, tant il a compris l'importance de l'émotionnel comme déclencheur de l'action politique (*Le Temps*, 30 janvier 2010).

J'ai choisi cet exemple pour montrer que (comme d'ailleurs dans le corpus précédent), le marqueur permet de recueillir des formes de modalisation autonymique ne comportant pas d'introduction par la conjonction *comme*, ce qui permet de constater certaines régularités : ainsi, comme il apparaît ici, les remarques portent massivement, dans une syntaxe très resserrée, sur la qualification (de personnes, de réalités de tous ordres), que ce soit par un substantif (*lobbyiste*), ou, plus souvent, par un adjectif (*branché ; des paysages aux couleurs qu'on dirait aujourd'hui kitsch*). Ces qualifiants ne sont pas toujours réellement « nouveaux », mais installés, ce que le locuteur mesure à l'aune du passé, implicitement ou explicitement (par la confrontation de deux segments – lexème ou expression : *enfoiré/pauvre bougre, paroles violentes/parler vrai*). Mais, comme dans le corpus précédent, ce ne sont pas tant les *mots* eux-mêmes qui sont pointés que le fait et la manière de les employer.

4. Corpus « néologisme »

(8) An-thro-po-cène. Désormais, il va falloir nous mettre ce **néologisme** en tête. Inventé à la fin du XX siècle par Paul Crutzen,

24. Le jugement est subjectif et discutable : *plumitif* n'est pas plus nouveau que *scribe* n'était usité naguère.

prix Nobel de chimie 1995, ce terme est appelé à remplacer l'holocène, le nom de notre époque actuelle. Du moins si les géologues se mettent d'accord en 2012 [...] (*La Croix*, 19 avril 2011).

(9) Les produits de première nécessité s'envolent alors que le superflu et le luxe sont de moins en moins chers. Cela porte un nom : la « biflation » [...] Les Américains, toujours prompts à créer de nouveaux concepts, ont inventé un **néologisme** pour exprimer cette réalité à deux vitesses. Ils parlent de « biflation », ce qui signifie une coexistence d'inflation et de déflation (*Le Figaro*, 11 avril 2011).

Ce corpus appelle plusieurs remarques : tout d'abord, les articles qui le composent sont, en proportion, peu axés (4 %) sur des découvertes technologiques ou scientifiques et les néologismes censés les accompagner (comme *anthropocène*), contrairement à ce qu'on aurait pu attendre. La majorité des articles (51 %) portent sur des faits de société, dans lesquels on englobe la politique, française ou étrangère, et l'économie. Une partie significative porte sur la langue (13 %). Le reste (32 %) est composé d'articles sur un artiste (16 %), un ouvrage ou un ensemble d'œuvres, une pratique artistique. Dans l'ensemble de ces articles, le journaliste joue son rôle de médiateur pour introduire un mot en l'associant à un nouveau concept, la mention d'un néologisme jouant à cet égard le rôle d'un « truc » d'écriture.

(10) [Serge Hélénon] Et tout son travail sur les fragments d'objets détournés, comme des morceaux de vie réunis, converge vers un **néologisme** : « Je veux ensembler », explique Hélénon. Un joli concept que les Martiniquais tentent chaque jour, à leur manière, de faire exister (*L'Express*, 16 février 2011).

Le journaliste présente les néologismes, les décortique (il s'agit souvent de mots-valises : *démocrature*, *précarariat*, *phonard*, *rilance*, *crowdsourcing*) et les glose. Mais, ne se limitant pas à ce rôle, il manifeste aussi par ce biais son sentiment sur le monde et la société et, surtout, son goût et sa sensibilité pour la langue (en particulier dans sa dimension lexicale et morphologique), et donc sa perception épilinguistique. Ainsi, maniant lui-même les énumérations insolites, le calembour ou la néologie (on trouve,

par exemple, l'expression *mémèrification du cyberspace* dans un article sur les pratiques internet des « grand-mères », il met amplement en pratique la fonction poétique du langage (Jakobson, 1963), dont on vérifie ici que, comme le propose Yaguello (1981, p. 14-15), elle peut être rapprochée de la fonction métalinguistique.

5. Corpus « novlangue »

(11) L'entreprise n'a jamais été aussi envahissante dans nos vies, dans nos représentations du monde, sur nos écrans ou les murs de nos villes. [...] En interne, le discours est devenu abstrait, codifié, idéologique : l'entreprise brandit ses valeurs, sans se soucier de savoir si ses comportements en sont à la hauteur. Le haut management ne sait pas – et souvent ne veut pas savoir – ce qui se passe vraiment dans l'entreprise. À l'extérieur, la **novlangue** des business schools nourrit l'abstraction du discours managérial (*Libération*, 9 avril 2011).

Plus que pointer *tel* mot ou *telle* expression, la référence à la novlangue porte sur des manières de dire, « tous » discursifs ou mots mis en série, comme le montrent les exemples (1), commenté précédemment, et (11). De fait, davantage encore que les autres marqueurs, *novlangue* est un marqueur métadiscursif, qui ne signale pas nécessairement des nouveautés, mais l'installation d'un comportement discursif collectif – et d'un comportement tout court.

Où les « changements » sont-ils repérés ?

Comme on le voit dans l'exemple (11), la *novlangue* peut être celle de quelqu'un, d'une catégorie ou d'un milieu. Le nom *novlangue* est en effet souvent suivi d'un complément prépositionnel ou d'un adjectif catégorisants qui situent, spatialement, politiquement ou socialement, cette pratique discursive : *la novlangue des business schools*, *la novlangue en vigueur dans le Golfe*, *la novlangue de Bompard (Europe 1)*, *la novlangue diplomatique*, *la novlangue des SMS et des militaires*.

Sont ainsi repérés explicitement, dans ce corpus et dans les corpus « on dit » et « on dirait », le monde de l'entreprise, du spectacle, des médias et de la publicité, la diplomatie, le

monde économique, le personnel politique... C'est ici que le mot « jargon », avec le discrédit qu'il comporte, prend son sens, comme le dit Rey-Debove (1998, p. 140 sq.) :

Le procès qu'on fait au jargon et aux jargonners est si ancien qu'il constitue une attitude sociolinguistique permanente et, pour ainsi dire, une composante de l'histoire des langues.

Mais ici, le « jargon » (le mot lui-même n'est d'ailleurs que très peu utilisé) ne se rapporte pas à « des domaines où la technique [...] est la plus utilisée » (*ibid.*), parce qu'il ne s'agit pas à proprement parler de vocabulaire technique, mais de vocabulaire situé sociologiquement, et dont on signale qu'il tend à s'imposer dans l'espace discursif, non sans snobisme (*cf.* FFD, *comme on dit désormais dans le jargon*) voire dans la langue même. De fait, si une partie des occurrences de ces corpus se rapporte à des milieux donnés, une autre partie des corpus « on dit » et « on dirait » renvoie au vocabulaire ou à la phraséologie d'une société dans son ensemble :

(12) [critique d'un film] Une comédie sur la diversité, comme **on dit maintenant**, bourrée de clichetons, une farandole de clichetons (mouton dans la baignoire, robe en saucisson, mère arabe analphabète mais méritante en CE2, gaulois bourge intello mais beau...). (*Libération*, 27 octobre 2010).

Évolution du lexique, phraséologie émergente et rapport au monde-

Pris globalement, les corpus rapportent des discours tenus sur des usages, lexicaux, phraséologiques et discursifs. Fondamentalement, les discours tenus sur la langue et le discours expriment un rapport au monde et à une société en évolution. Ce rapport au monde s'exprime dans la sensibilité au *langage comme acte* : on l'a vu avec la mention du *politiquement correct*, servant à stigmatiser des discours et à en légitimer d'autres, parfois sur un terrain politique affirmé (dire que l'on dit ce que personne d'autre n'ose dire permet de légitimer sa propre parole), servant aussi à imposer des thèmes, des représentations, des catégorisations : c'est le débat à distance des chroniqueurs Rioufol (*Le Figaro*) et Marcelle (*Libération*) –

à distance, et s'ignorant peut-être d'ailleurs, puisque le thème du « multiculturalisme », et du racisme qui lui est associé, dépassent largement l'expression de ces deux journalistes. On peut parler aussi de la perception du langage comme acte lorsque les scripteurs se montrent sensibles aux glissements de sens et aux substitutions subreptices des représentations supposées s'y refléter.

Le langage comme acte est envisagé également dans le cadre de la *nomination* : on le voit lorsque des néologismes sont relevés, supposés inventés pour coller à une réalité nouvelle ou infléchir la représentation de cette réalité (*rilance, biflation, démocrature*). On le voit aussi lorsque le mode de nomination est supposé changer ou évoluer (*cf. glissement et changement de sens* et les exemples donnés). Et c'est aussi ce que relève cet exemple, avec *synonyme* :

(13) [...] la modification de notre capacité d'éprouver des sentiments, des émotions. Pour l'individu contemporain, être soi-même devient synonyme de bouger, se déplacer, ne pas être entravé, ne pas être limité... [...] De nouvelles valeurs sont ainsi promues : détachement, désengagement, superficialité, flexibilité. C'est le triomphe de la fluidité ! (Site de l'Association nationale des intervenants en toxicomanie et addictologie²⁵, ANITeA, 2008).

Pour conclure

On peut envisager l'expression du sentiment linguistique, en rapport à la diachronie, de deux manières.

D'une part, comme un *indice* : on a vu que la collecte des évaluations, par les remarqueurs, des pratiques langagières de leurs contemporains permet d'observer la langue en évolution, quitte à ne considérer provisoirement les résultats obtenus que comme des hypothèses, que le temps permettra de confirmer.

D'autre part comme une *cause* du changement, et l'étude permet d'avancer quelques éléments dans ce sens. On citera des exemples de deux types : d'abord celui de la production

25. www.anitea.fr/documents/jpcouteron230608.php.

de néologismes, qu'on peut rapporter à une conscience épilinguistique aiguë²⁶, et aiguisée elle-même chez les scripteurs par le repérage et le commentaire de néologismes chez les autres. Et enfin celui du jugement métaénonciatif (*le politiquement correct*), lui-même susceptible d'influer sur ce qu'il est loisible ou non d'exprimer et sur la manière de le mettre en mots, et dont, à son tour, la formulation se fige en une dénomination résumante.

26. Voir aussi l'étude d'Adamou dans Houdebine (dir.) (2002), portant sur la dynamique lexicale fondée sur l'*Imaginaire linguistique*.

Références bibliographiques

- ACHARD-BAYLE Guy et PAVEAU Marie-Anne (dir.), 2008, « Linguistique populaire ? », *Pratiques*, 139/140.
- ACHARD-BAYLE Guy et LECOLLE Michelle (dir.), 2009, *Recherches linguistiques* 30, « Sentiment linguistique. Discours spontané sur le lexique », Université de Metz.
- AUROUX Sylvain (dir.), 1994, *La Révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga.
- , 1989, *Histoire des idées linguistiques*, Liège-Bruxelles, Mardaga, t. 1.
- AUSTIN John Langshaw, 1970, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Le Seuil.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, t. 1 et 2.
- BASTUJI Jacqueline, 1974, « Aspects de la néologie sémantique », *Langages*, 36, p. 6-19.
- BÉGUELIN Marie-José, 2002, « Étymologie populaire, jeux de langage et construction du savoir lexical », *Semen*, 15, p. 155-172.
- BENVENISTE Émile, 1974, « Lexique et culture », dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, t. 2, p. 241-280.
- BRÉAL Michel, 2005 [1897], *Essais de sémantique (science des significations)*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas.
- CELLARD Jacques, 1983, « Les chroniques de langage », Bédard E. et Maurais J. (dir.), *La Norme linguistique*, Paris, Le Robert, p. 651-666.
- COSERIU Eugenio, 2007 [1973], *Synchronie, diachronie et histoire*, traduit de l'espagnol par Thomas Verjans, Édition électronique *Texto!* 2007 [en ligne]. Disponible sur : www.revue-texto.net/Parutions/Livres-E/Coseriu_SDH/Sommaire.html (consulté le 10 février 2009).
- CULIOLI Antoine, 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, Paris-Gap, Ophrys, t. 2.
- , 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris-Gap, Ophrys, t. 1.

- GUILBERT Louis, 1975, *La Créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- GUIRAUD Pierre, 1986 [1967], *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Payot.
- HOUEBINE Anne-Marie (dir.), 2002, *L'Imaginaire linguistique*, Paris, l'Harmattan.
- JAKOBSON Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Éditions de Minuit.
- JULIA Catherine, 2001, *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- KRIEG-PLANQUE Alice, 2009, *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- LABORDE-MILAA Isabelle, 2010, « Les Chroniques linguistiques médiatiques traitant des mots du politique : un nouveau sous-genre ? », dans Burger Marcel, Jérôme Jacquin et Raphaël Micheli (dir.), *Les Médias et le politique. Actes du colloque « Le français parlé dans les médias » – Lausanne, 1-4 septembre 2009*, Lausanne, Centre de linguistique et des sciences du langage en ligne <www.unil.ch/clsl/page81503.html>.
- LECOLLE Michelle, 2009, « De la synonymie, vue à travers les emplois des mots *synonyme*, *synonymie* et *synonymique* dans les textes », *Pratiques*, 141/142, p. 121-137.
- MEILLET Antoine, 1921, « Comment les mots changent de sens », dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, p. 230-271.
- NYCKEES Vincent, 2006, « Théorie continuiste du changement sémantique », dans Danielle Candel et François Gaudin (dir.), *Aspects diachroniques du vocabulaire*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- , 2000, « Changement de sens et déterminisme socio-culturel », dans François J. (dir.), *Théories contemporaines du changement sémantique*, Leuven, Peeters (Société de linguistique de Paris), p. 31-58.

- , 1998, *La Sémantique*, Paris, Belin.
- PAVEAU Marie-Anne, 2007, « Les normes perceptives de la linguistique populaire », *Langage et Société*, 121, Paris, Éditions de la MSH, p. 93-109.
- PAVEAU Marie-Anne et ROSIER Laurence, 2008, *La Langue française : passions et polémiques*, Paris, Vuibert.
- REICHLER-BÉGUELIN Marie-José, 1990, « Conscience du locuteur et savoir du linguiste », dans R. Liver, I. Werlen & P. Wunderli (dir.), *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*, p. 208-220. [en ligne] www2.unine.ch/webdav/site/linguistique.francaise/shared/documents/MelEngler.pdf (consulté le 10 février 2009).
- REY-DEBOVE Josette, 1998, *La Linguistique du signe : une approche sémiotique du langage*, Paris, Armand Colin.
- , 1997 [1978], *Le Métalangage. Étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Armand Colin.
- SABLAYROLLES Jean-François, 2002, « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes », *Revue française de linguistique appliquée*, VII-1, p. 97-111.
- , 2000, *La Néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Champion.
- SAUSSURE Ferdinand de, 1985 [1972], *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- ULLMANN Stephen, 1959 [1952], *Précis de sémantique française*, Berne, Éditions A. Francke S.A.
- YAGUELLO Marina, 2006, *Les Langues imaginaires. Mythes, utopies, fantasmes, chimères et fictions linguistiques*, Paris, Le Seuil.
- , 1981, *Alice au pays du langage*, Paris, Le Seuil.

Résumés

Bruno COURBON, « Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire ? Points de vue de deux linguistes du début du xx^e siècle »

Résumé

La place qu'accordent les linguistes à la subjectivité dans l'objet qu'ils étudient varie selon le point de vue théorique qu'ils adoptent. Bien que la figure du locuteur soit généralement mentionnée – voire expressément convoquée –, la question de l'implication subjective dans la formation de la langue n'est pas toujours traitée de façon satisfaisante. Elle l'est d'autant moins que la dimension évolutive intervient dans le champ de réflexion. Ainsi, l'implication des usagers dans la production de leur langue est généralement considérée d'abord comme individuelle et ponctuelle, relative à un acte d'énonciation particulier. Comment alors concilier le sujet – trop rapidement réduit à l'immédiat d'un locuteur – et l'évolution de la langue – qui dépasse l'individu tout en l'intégrant ? Afin de mettre cette question en perspective, nous étudions dans cet article la façon dont deux linguistes du début du xx^e siècle, Ferdinand de Saussure et Antoine Meillet, concevaient la participation active du sujet parlant à sa langue. L'examen porte sur les liens établis entre le sujet sensible, son sentiment de la langue et l'évolution de celle-ci. Les conceptions exprimées par Saussure et Meillet sont replacées dans le contexte scientifique de l'époque.

Abstract

Depending on their theoretical orientation, linguists do not all view the subjective aspects of language similarly. Although the speakers are usually taken into account, the effects of their subjective involvement in language formation are seldom discussed. This is especially true when language change is involved. The speakers' linguistic productions are often considered as being primarily individual and punctual, always relative to a particular speech act. How, then, is it possible to reconcile the subject (which is too often reduced to an actual speaker) with the evolution of language (which goes beyond, yet integrates, the subject)? In order to discuss this question, we will examine the way in which two early twentieth-century linguists, Ferdinand de Saussure and Antoine Meillet, viewed the subjects' active contribution to their language. The present article pertains to the relationship between perceptible subjects, their sense of language, and linguistic evolution. Saussure and Meillet's outlook is presented through the scientific context of their time.

Michelle LECOLLE, « Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et 'air du temps' »

Résumé

L'étude est centrée sur l'expression du sentiment linguistique « profane » (i.e. exprimé dans un cadre, et, surtout, à visée non scientifique) à propos de l'évolution, du changement, ou de la nouveauté dans le lexique et la phraséologie. Les corpus choisis sont composés de textes de presse contemporains non centrés *a priori* sur la langue elle-même. Ils sont sélectionnés dans une base textuelle francophone sur la base de la présence de formes supposées renvoyer au changement ou à la nouveauté, qui émerge ou qui s'installe : *on dit maintenant/aujourd'hui/désormais* ; *néologie* et sa famille morphologique ; *novlangue* ;

glissement/changement de sens/sémantique sont certains de ces marqueurs. Ces formes, employées plus ou moins incidemment dans les textes, y sélectionnent des zones où la langue et le discours sont discutés pour eux-mêmes.

Si les observations métalinguistiques des scripteurs invoquent un changement, on ne considère pas pour autant qu'il s'agit d'un changement avéré, tel que pourrait l'établir une étude scientifique. Partant, les marqueurs ne sont pas considérés directement comme des *indices* de changement linguistique.

À partir de ce point de vue, l'étude se centre sur ce que l'expression du changement linguistique donne néanmoins à voir. Dans ces corpus médiatiques, composés principalement d'articles d'analyse, de chroniques, de commentaires de l'actualité (majoritairement politique, géopolitique et économique, mais aussi littéraire et artistique), le sentiment de la langue et ici, également, le sentiment du discours révèlent une attention particulière à l'utilisation du lexique et de la phraséologie dans leur mise en rapport au politique, à la société, à « l'air du temps ». Ainsi, à partir de l'expression du sentiment linguistique, se dessine la perception d'une intrication étroite entre une évolution des comportements et des pratiques publiques, d'une part, et une évolution du langage par les acteurs sociaux représentés dans les discours publics de l'autre.

Globalement, le repérage par les scripteurs de l'évolution du lexique et de l'installation de « manières de dire », met en œuvre des faits qu'on peut rapporter à la fonction poétique du langage (les mots et expressions émergents, appréciés pour eux-mêmes), et surtout à la référence (non théorisée) à sa fonction pragmatique : le langage comme acte, fût-il acte de nomination. Quoi qu'il en soit, c'est un rapport non trivial du locuteur à la langue et au discours qui se donne à voir, non réductible à l'expression d'une supposée transparence du signe dans sa relation au réel, ni à celle d'un pur « reflet » du monde dans les mots.

Abstract

This paper deals with metalinguistic expression, focusing on changes in lexicon and phraseology. The corpora, mainly texts from contemporary media, have been collected on the basis of the presence of certain markers of change or newness – “*on dit maintenant/aujourd’hui/désormais; néologie; novlangue; glissement/changement de sens/sémantique*” – and the study takes into account both the words around the markers and the text itself. Whereas the observations of non-linguist speakers (journalists) display some linguistic changes, such remarks are not considered as real proofs of actual change or newness. Nevertheless, the language awareness of non-linguist speakers does express something else, which may be considered regular. Indeed, the collection of metalinguistic remarks may be described as evidence showing the perception by the speakers of a close connection between public practice and behavior on the one hand, and the evolution of language in public discourse on the other. These remarks exhibit a form of attention to the poetic function of language as well as an acute perception of its performative value.

Agnès STEUCKARDT, « Néologie et sentiment de la langue française au xviii^e siècle »

Résumé

Un début de siècle entravé par l'idée que la langue française a atteint son point de perfection, une fin de siècle dynamisée par la croyance au progrès dans et par la langue : à l'égard des mots nouveaux, le xviii^e siècle semble passer d'un extrême à l'autre. Il faut cependant nuancer cette description : pour qualifier la langue française, le mot de *perfection* est récurrent au début du siècle, mais celui d'*indigence* se rencontre aussi, chez les philosophes, les traducteurs, les poètes ; et à la fin du siècle, la protestation contre les néologismes n'est pas l'apanage des contre-révolutionnaires. Si, au cours du siècle, la fabrique des mots nouveaux a levé ses quotas, elle reste sous le contrôle

de ce qu'on appelle alors l'« analogie de la langue » : on ne crée rien qui ne soit conforme à des patrons existants. Ces patrons, l'activité néologique du XVIII^e siècle a appris à mieux les identifier : au début du XIX^e siècle, ils font l'objet de premières descriptions systématiques ; mais elle a accoutumé aussi à les percevoir par un chemin moins strictement rationnel, que l'on commence à appeler le « sentiment de la langue ».

Abstract

A beginning of century hampered by the idea that the French language reached its point of perfection, an end of century energized by the belief in progress in and by the language: with regard to the new words, the 18th century seems to pass from an extreme to the other. However, this description should be moderated: to qualify the French language, the word of *perfection* is recurring at the beginning of the century, but poverty is also found, in the philosophers, the translators, the poets; and at the end of the century, the protest against the neologisms is not the prerogative of the counter-revolutionaries. If, during the century, the factory of the new words removed its quotas, it remains under the control of what is called the “analogy of the language”: nothing is created that is not in conformity with existing patterns. These patterns, the neological activity of the 18th century taught to better recognize them: at the beginning of the 19th century, they are the subject of the first systematic descriptions; but it accustomed also to perceive them by a way less strictly rational, that is beginning to be called the “feeling of the language”.

Odile LECLERCQ, « Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au XVII^e siècle »

Résumé

La question du vieillissement des mots, très présente dans les discours sur le lexique au XVII^e siècle, fait écho à la décision qui est prise par l'Académie française, dès ses débuts, de régler

la langue dans la contemporanéité de ses usages. Ce choix de la synchronie, qui caractérise le *Dictionnaire de l'Académie*, justifie que l'on s'en remette, pour juger des mots et des phrases, aux « sentiments » de la Compagnie (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694, préface). Le recours au sentiment est notamment lisible dans les formules métalinguistiques utilisées par le dictionnaire pour représenter la variation diachronique. Les marques telles « vieux », « vieillit » ou « commence à vieillir », qui attestent paradoxalement que les mots qui n'appartiennent pas à l'usage présent peuvent avoir leur place dans la nomenclature, expriment la perception d'un changement en train de se produire. À quoi peuvent correspondre ces trois notations subjectives ? Cet article vise à proposer quelques éléments de réponse en mettant en rapport leur emploi, d'une part, avec l'évolution de la fréquence, dans le corpus Frantext, des mots qu'elles stigmatisent, d'autre part, avec les autres types de jugements normatifs qui affectent ces mots au cours du siècle. Il interroge également, sur la base du constat qu'une partie des mots auxquels l'Académie applique un indice de vieillissement « disparaissent », puis « ressurgissent » dans Frantext à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'influence de la norme lexicale sur un certain type de langue écrite.

Abstract

The issue of words ageing, very present in the speeches on lexicon in the seventeenth century, echoes the decision made by the French Academy since its inception, to regulate language in the contemporaneity of its usages. This choice of synchrony, characteristic of the *Dictionnaire de l'Académie*, is an argument which authorizes to judge words and phrases according to the “feelings” of the *Compagnie* (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694, preface). The appeal to such feeling is readable, in particular, in metalinguistic terms used by the dictionary to represent the diachronic variation. The expressions such as “vieux”, “vieillit”, “commence à vieillir”, paradoxically demonstrating that words which doesn't belong to present usage can be taken into account in the nomenclature, express the perception of a

change in progress. What correspond to these three subjective expressions? This article aims to put forward some answers by studying, on the one hand, the change in frequency, in Frantext corpus, of the words which are stigmatized by the dictionary and, on the other hand, the other normative judgments passed on these words over the course of the century. It also addresses the issue of an influence of lexical norm on a certain type of written language, observing that some words, which are seen as ageing words by the Academy, “disappear” and “reappear” in Frantext from the eighteenth century.

Bernard COMBETTES, « Réanalyse et discursivité »

Résumé

Le but de cet article est d'essayer d'élargir l'application de la notion de réanalyse au domaine discursif. Pour cela, on observe tout d'abord la question de l'évolution de l'ordre des constituants en français, en mettant en relation les constructions syntaxiques et la structure informationnelle. On étudie ensuite la formation des prédications secondes, utilisées comme constructions détachées, la réanalyse concernant les valeurs discursives de certaines régularités syntaxiques. On montre qu'il est possible de retrouver, dans les deux cas, les principales caractéristiques de la réanalyse ; on souligne par ailleurs l'importance de l'analogie et des schémas d'évolution tracés par les grandes tendances du changement.

Abstract

The purpose of this article is to try to widen the application of the notion of linguistic reanalysis in the discursive domain. For that purpose, we observe first of all the question of the evolution of the order of syntactical units in French, putting in relation syntactical constructions and informative structure. We study then the formation of secondary predicates, used as detached constructions, the reanalysis concerning the discursive values of some syntactical regularities. We show that it is possible to

find, in both cases, the main characteristics of the reanalysis; we underline besides the importance of analogy and the frames of evolution drawn by the big tendencies of the change.

Aurelio PRINCIPATO, « Le sujet dont on parle »

Résumé

L'article porte sur différentes manières de percevoir le pronom impersonnel dans le sentiment des grammairiens et des locuteurs. Les grammaires françaises attribuent traditionnellement un rôle considérable au Sujet pronominal, malgré quelques problèmes dans l'analyse des énoncés, ainsi que le montre la comparaison avec le classement d'énoncés équivalents dans une langue *pro-drop* comme l'italien. On peut revenir dans cette optique sur le cas de la séquence *ce sont*, où l'on observe normalement le désaccord en nombre des deux éléments. Il faut rappeler d'abord l'évolution du pronom démonstratif *ce* : comme en ancien français il était tonique, il pouvait se trouver en tête de phrase même si employé comme attribut. Après l'avènement de l'ordre syntaxique SVA, la séquence *ce+V+S* a pu survivre mais à la condition de réinterpréter l'ancien attribut comme un Sujet. Les grammairiens du 17^e siècle ont pu ainsi approuver la séquence *ce sont* et Vaugelas s'en servir d'exemple pour argumenter en faveur de l'usage, même quand il s'oppose à la logique grammaticale. Plus récemment, l'expansion de *ça* comme Sujet passepartout se justifie moins par des besoins d'ordre référentiel ou grammatical que par la nécessité d'un nouveau pronom tonique qui remplace l'ancien pour des raisons expressives ou pragmatiques.

Abstract

This paper addresses the various ways French speakers and grammarians perceive the impersonal pronoun and its use in a non *pro-drop* language such as French. Traditionally, French grammars assign considerable weight to the pronominal Subject, which causes problems in the analysis of clauses

containing this Subject, as highlighted by comparison with the analysis of equivalent clauses, for instance, in Italian. On the basis of this consideration, it is also possible to profitably review the evolution of the demonstrative pronoun *ce sont*, where the lack of number concordance between two elements is generally observed. For this, the evolution of the demonstrative pronoun *ce* must be recalled: since in Old French this form was tonic, it was employed as a predicate and often placed as sentence head. After the advent of the modern syntactic order SVP, the sequence *ce* + V + S could survive only by reinterpreting the ancient predicate as Subject, and this is the way by which 17th-century grammarians could approve the sequence *ce sont* and Vaugelas's *Remarks* adduced it as an example of the argument for preferring use over reason. More recently, the expansion of *ça* as *passé-partout* Subject has been determined not as much by reference or grammatical requirements, but rather by the need for a new tonic pronoun to replace the old one for expressive or pragmatic purposes.

Claire BADIOU-MONFERRAN, « “Plus d’amour, partant plus de joie” (La Fontaine, *Fables*, VII,1) : *Partant* à l’épreuve du “raisonnement linguistique” et du “sentiment de la langue” »

Résumé

L’histoire récente (xvi^e-xxi^e siècles) du connecteur consécutif *partant* s’apparente à l’histoire d’un conflit entre l’usage du morphème en question (rémanent) et le discours sur son usage (qui depuis l’âge classique perçoit *partant* comme résiduel et obsoléscent). Pour autant, cette histoire illustre la fécondité d’une approche hybride de la diachronie, qui considère que les catégories de l’histoire “interne” et de l’histoire “externe” ne sont pas étanches, et qui interroge les liens entre les usages et les discours sur l’usage en termes de défis, d’implication et d’emprunts.

Abstract

Recent history (xvi-xxi centuries) of the French consecutive connector *partant* is similar to the story of a conflict between the use of the morpheme in question (persistent) and the discourse on this use (which since the Early Modern Period gives the marker in question as obsolete). However, this story shows the fertility of an hybrid approach to diachrony, which says that the categories of “internal” history and “external” history are not waterproof, and which questions the links between uses and discourse on the use in terms of challenges, involvement and borrowings.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense
de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne),
Directeur de la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne),
Secrétaire de rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),
Secrétaire de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Présentation Gilles Siouffi	7
Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire? Points de vue de deux linguistes du début du xx ^e siècle Bruno Courbon	27
Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et « air du temps » Michelle Lecolle	59
Néologie et sentiment de la langue française au xviii ^e siècle Agnès Steuckardt	81
Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au xvii ^e siècle Odile Leclercq	107
Réanalyse et discursivité Bernard Combettes	131
Le sujet dont on parle (notes sur les rôles accordés au pronom impersonnel) Aurelio Principato	153
« Plus d’amour, partant plus de joie » (La Fontaine, <i>Fables</i> , VII, 1) : <i>Partant</i> à l’épreuve du « raisonnement linguistique » et du « sentiment de la langue » Claire Badiou-Monferran	173
Résumés	197

